



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 61 (1962), p. 59-67

Serge Sauneron

Quelques emplois particuliers du conjonctif.

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### Dernières publications

9782724710731	<i>Muha??ib al-??lib?n ?l? qub?r al-??li??n</i>	Ahmed Gomaa Abdelhamid
9782724710199	<i>Al-Kaw?kib al-sayy?ra f? tart?b al-ziy?ra</i>	Ahmed Gomaa Abdelhamid
9782724710526	<i>Le papyrus des Sept Propos de Mehet Ouret</i>	Yvan Koenig
9782724710649	???????? ???? ???? ????????? ???? ?????	Ayman Fu??d Sayyid
???????? ???? ????????? ???? ????? ???? ???? ???? ?????		
9782724710236	<i>Médamoud I</i>	Felix Relats Montserrat
9782724710151	<i>Tell el-Iswid – 2010-2018</i>	Béatrix Midant-Reynes (éd.), Nathalie Buchez (éd.)
9782724710205	<i>Kurzbibliographie den Tempeltexten</i>	Christian Leitz (éd.)
9782724710113	<i>La cour du Xe pylône à Karnak</i>	Guillaume Charloux (éd.), Raphaël Angevin (éd.)

# QUELQUES EMPLOIS PARTICULIERS DU CONJONCTIF

PAR

S. SAUNERON

Il a été abondamment question du conjonctif égyptien, au cours de ces dernières années <sup>(1)</sup>, plus, à dire vrai, pour expliquer son origine morphologique que pour définir ses emplois. L'examen détaillé de quelques textes relativement tardifs (Aménemopé, 'Ankhchéhonqy, Insinger, etc.) montre que les nuances que permet, dans l'expression des idées, l'emploi de ce conjonctif, sont plus variées que ne le laisse croire l'exposé des grammaires <sup>(2)</sup>. Voici quelques observations relatives à l'usage qui est fait du conjonctif après un impératif négatif, cas fréquent dans les ouvrages de sagesse. Nous verrons ainsi que loin d'impliquer toujours une simple coordination de phrases, dont le caractère affirmatif ou négatif ressort uniquement de la proposition initiale, le conjonctif peut s'employer pour *subordonner* plusieurs propositions, en les rendant à ce point interdépendantes que l'aspect positif ou négatif de la première d'entre elles dépend, en fait, plus du contenu des subordonnées introduites par le conjonctif que de son aspect grammatical propre.

PREMIER GROUPE D'EMPLOIS : Le conjonctif coordonne à une première proposition négative (impératif négatif) une série de propositions se trouvant grammaticalement sur le même plan que la première ; la négation, exprimée une seule fois, en tête de la phrase, est étendue aux autres propositions à travers l'emploi de ce conjonctif.

*Aménemopé 24, 9-10*



<sup>(1)</sup> GARDINER, *An egyptian split infinitive and the Origin of the Coptic conjunctive tense*, *JEA* 14 (1928), 86-96; MATTHA, *The Egyptian Conjunctive*, *BIFAO* 45 (1947), 43-55; ČERNÝ, *On the Origin of the Egyptian Conjunctive*, *JEA* 35 (1949), 25-30.

<sup>(2)</sup> ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*<sup>2</sup> (1933),

§ 579-587; SPIEGELBERG, *Demotische Grammatik*, § 140-153; LEXA, *Grammaire démotique*, nous semble avoir groupé, sous un même chapitre, quantité de formes phonétiquement voisines, mais qu'il faudrait distinguer morphologiquement (§ 770 et suiv.).



Ne ris pas d'un aveugle,  
*ne te moque pas non plus* d'un nain,  
*et n'aggrave pas encore* le sort d'un infirme.

La négation est exprimée une fois, en tête, et l'idée négative est étendue aux deux autres propositions par le conjonctif; il y a ici simple coordination.

Aménemopé, 24, 11-12



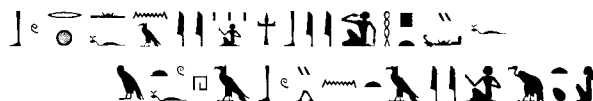
Ne te moque pas d'un homme qui est dans la main de Dieu,  
*et ne lui fais pas mauvais visage* s'il commet une faute (?)

Même remarque que pour la citation précédente.

SECOND GROUPE : Le conjonctif introduit, à la suite de la proposition initiale négative (ou véttitive), une subordonnée *exprimant la conséquence* qui pourrait résulter de l'acte nié ou interdit; dans ce second groupe, la négation du premier membre de phrase ne s'étend pas au second.

Dans ce groupe, le conjonctif, suivi de l'infinitif, doit se traduire par : « au point de ... », suivi d'un infinitif français (ou : de telle manière qu'il [que je, ... que tu, ... etc.] suivi d'un subjonctif). La négation initiale porte sur le premier membre de phrase seul, sa conséquence (introduite par le conjonctif) étant exposée de façon affirmative.

*Pap. Chester Beatty I*, 23, 2 (Chants d'amour) = ERMAN, *Neuäg. Gr.*, § 587.



Le sens est, évidemment, comme l'indique Erman : « Il ne sait pas à quel point je désire l'embrasser et, pour cela, il [n']écrit [pas] à ma mère » (ou : « sinon, il écrirait à ma mère »); mais le mot à mot me semble être : « Il ne sait pas (assez) mon désir de l'embrasser *au point d'écrire* à ma mère ». — Le sens général ne s'en trouve pas sensiblement modifié, mais l'idée négative, contrairement à ce que pense Erman, *ne s'étend pas* à la seconde proposition.

*Pap. de Deir el-Médinéh* (= Max. d'Anii), 7, 1 (transcription G. Posener) :

 \* pour *swd's tw*

Ne permets pas qu'elle te dénonce à son dieu,  
et que (par suite) il entende ce qu'elle dit.

On pourrait également proposer d'autres formules : « d'une façon telle qu'il entende... » ; il serait, en revanche, inexact de comprendre : « de peur qu'il entende... » ; il n'y a pas de doute émis sur ce second point : si la mère se plaint, le dieu l'entendra ; elle n'a aucune chance de ne pas être entendue ; nous pourrions presque rendre cette nuance par un conditionnel : « ... qu'elle te dénonce à son dieu, *qui entendrait ce qu'elle dirait* ».

*Onkhchechongy*, 19, 15 (éd. Glanville).

*m-r hm-n-ht.t, r-k mr,*  
*mte-k tbt p mwt*

« Ne te décourage pas, si tu es malade, *au point de souhaiter* la mort ! »

Il serait inexact de traduire : « Ne te décourage pas ... et ne souhaite pas la mort », cette seconde proposition complétant la précédente, et n'ayant pleinement son sens que par elle.

*Pap. Insinger*, 3, 14 (éd. Lexa et Volten)

*tm mr-k r p<sup>3</sup> [c<sup>3</sup>] r-r-k*  
*mtw p<sup>3</sup>e-k nh 3k*

Traduction Lexa : « Ne t'associe pas à un de plus (élevé) que toi, et ta vie ne sera pas détruite ».

Traduction Volten : « Verbinde dich nicht mit dem, der (gröss)er ist als du / dann wird dein Leben zugrunde gehen ».

Il me semble que le lien de dépendance des deux propositions liées par le conjonctif n'est pas suffisamment souligné ; je propose le sens suivant :

« Ne te lie pas à quelqu'un de plus important que toi, *au point de* mettre en péril ta propre existence ».

*Pap. Insinger*, 2, 5

*tm cw r-r-f n hbs p hjr*  
*mtw kj nw[·t r-r]-k [...]*

Traduction Lexa : « Ne t'élève pas au-dessus de lui par les vêtements en [pleine] rue, pour qu'un autre ne te remarque < plus que lui > ».

Traduction Volten : « Sei nicht besser als er in der Strasse bekleidet, /so dass ein Anderer dich [mehr als ihn] betrachtet.

La seconde traduction est, je crois, plus exacte, le sens étant probablement le suivant : « Ne te montre pas [dans] la rue plus élégant que lui (il s'agit du supérieur), *au point* qu'on prête plus d'attention à toi qu'à lui ».

Pap. Insinger, 10, 12-13

tm hne e bn e pʔ tʔ·t in pʔj  
 mtw pʔe-k hrj mst-k  
 tm wj b ir-w wʔʔ-k  
 mt-k ir hnt·t n hʔt·t-f

Traduction Lexa : « Ne t'approche pas quand il n' [en] est pas temps / et ton maître n'aura pas de haine contre toi ; ne t'éloigne pas, alors on ne te cherchera pas, / et tu ne lui seras pas désagréable ».

Traduction Volten : « Nähere dich nicht, wenn es nicht an der Zeit ist, / sonst wird dein Herr dich hassen ; (aber) sei nicht weit entfernt, damit sie dich nicht suchen müssen / und du in seinem Herzen Stank erregest ».

Le conjonctif me semble introduire plus une conséquence, qualifiant *le degré* selon lequel l'action interdite pourrait être exécutée, qu'une proposition finale (« pour ne pas... »). Nous proposons la traduction suivante :

« Ne t'approche pas hors de propos,  
*au point de* te rendre odieux à ton patron <sup>(1)</sup> ;  
 mais ne t'éloigne pas trop (non plus),  
 — pour qu'on n'ait pas à te chercher —  
*car tu ferais naître l'irritation en son cœur.* »

TROISIÈME GROUPE, apparemment le plus couramment attesté : bien que la négation soit exprimée en tête de la première proposition, elle ne vaut, en fait, que dans les limites précisées par la proposition introduite par le conjonctif ; plusieurs artifices de traduction peuvent rendre la nuance difficile que comporte cette construction ; on peut traduire le conjonctif par : « si je (si tu, s'il, etc.) dois (doit) » suivi d'un infinitif, ou encore traduire la proposition

(1) Mieux encore : « tu te rendrais odieux à ton patron ».

initiale (apparemment : vétitif) par une conditionnelle, et faire de la subordonnée introduite par le conjonctif une principale portant à elle seule l'idée vétitive.

*Aménemopé* 20, 8-9



La traduction de Lange : « Tritt nicht in das Gericht ein vor einen Fürsten, und verfälsche nicht deine Rede » n'a pas de sens. Ce n'est pas l'entrée dans un tribunal qui est interdite, mais bien, une fois que l'on y est entré, de faire ce qu'exprime la seconde proposition. Nous proposons donc les traductions suivantes, qui essaient de diverses façons d'exprimer ce lien entre le premier et le second élément :

« *N'entre pas* dans un tribunal, en présence d'un magistrat,  
*si tu dois* (y) tenir des propos mensongers. »

ou bien : « ... *pour y tenir* ... ». L'ensemble pourrait se traduire encore : « *Inutile d'entrer* ...  
 ... *si tu dois* » (si tu as l'intention de) ... Enfin, dernier équivalent : « *Si tu entres* ...  
*ne tiens pas* de propos mensongers »; c'est probablement cette dernière façon de traduire qui est la plus exacte, et nous pouvons constater, non sans surprise, que la négation a été transposée de la proposition initiale à la proposition introduite par le conjonctif. C'est ce même cas que nous allons retrouver dans quelques autres exemples.

*Aménemopé* 23, 22 - 24, 1



La traduction de Lange : « Lausche nicht der Rede eines Fürsten in [seinem] Haus, und erzähle sie nicht draussen einem anderen » ne rend pas exactement la nuance du texte égyptien. Ce n'est pas entendre les propos d'un magistrat que l'auteur interdit, mais seulement de les rapporter indiscrètement. Aussi pourrions-nous traduire ainsi :

« *N'écoute pas* les propos d'un magistrat à son domicile,  
*avec l'intention de* (ou : *si tu dois* ... ; ou encore : *pour* ...) les rapporter ensuite  
 à quiconque au dehors »

Ou encore : « *Si tu entends* ..... garde-toi de les rapporter. .... »

*Aménemopé* 24, 22 - 25, 1



Le contexte montre que l'auteur ne prétend pas interdire l'accès des cabarets, mais bien, une fois qu'on y est, de s'y faire des relations appartenant à une classe sociale plus élevée. Aussi devons-nous traduire :

*Si tu te tiens dans un cabaret,  
ne te lie pas avec quelqu'un de plus important que toi.*

Aménemopé, 27, 2-3



*Ne te construis pas un bac sur le fleuve  
avec l'intention d'en tirer profit à tout prix*

Comme la suite le montre, c'est prendre l'argent de l'indigent qui est proscrit, et non pas construire un bac. On pourrait, ici aussi, traduire en mettant la première phrase à une forme positive : « *Si tu te construis un bac....., ne cherche pas ....* » La négation n'est valable pour le premier élément que dans la mesure où l'action qui y est exposée est précisée par le second membre introduit par le conjonctif.

«Onkhchechongy, 7, 8 (éd. Glanville)

*m- r qpe  
mte-k ty gm-w.t-k*

Traduction Glanville : « Do not deceive and be found out ». Plus justement, Stricker propose : « Verberg U niet om U vervolgens te laten vinden » (OMRO, XXXIX [1958], p. 62). Les traductions que l'on pourrait proposer en français sont les suivantes :

« Ne te cache pas, si tu dois (= si tu risques de) te laisser découvrir » ; ou encore : « Si tu te caches, prends garde de ne pas te laisser découvrir » ; ou enfin : « Inutile de te cacher si tu dois te laisser découvrir ».

«Onkhchechongy, 11, 8

*m-r htb hf  
mte-k hc st.t-f*

« Do not kill a snake and leave its tail » (Glanville) ; « Dood niet een slang en spaar haar staart » (Stricker) : « Ne tue pas un serpent si tu dois abandonner sa queue » (ou : « Inutile de... »).

«Onkhchechongy, 16, 14

*m-r šnt-k m-bh p ntr*  
*mte-k sny te-dd.f*

« Do not pray to God and neglect what he says » (Glanville) ; « Vraag God geen orakel om vervolgens zijn gebod te overtreden » (Stricker) : « Ne consulte pas Dieu *si tu dois* négliger ce qu'il aura dit » ; ou : « *Si tu demandes* à Dieu un oracle, *ne néglige pas ensuite etc.* » ; ou encore : « *Ne consulte pas Dieu pour négliger ensuite etc.* »

«Onkhchechongy, 23, 17

*m-r r tl n yp.t nb*  
*mte-k r hs te-k yp.t*

« Do not be energetic in every (other) business, but lazy in your own » (Glanville) ; « Wees niet energiek in alle (overige) zaken, doch vermoeid in Uw eigene » (Stricker) : « *A quoi bon* te montrer courageux en tout travail extérieur, *si tu dois ensuite* te montrer paresseux en ton propre travail » ; ou encore : « *Si tu fais preuve de force en tout travail extérieur, ne va pas ensuite* faire preuve de paresse dans le tien ».

«Onkhchechongy, 23, 23

*m-r swr mw hnm.t*  
*mte-k hwy krl a-r-s*

« Do not drink water from a well and (then) throw the pitcher back into it » (Glanville) ; « Drink geen water uit een bron, om vervolgens een kruik daarin te werpen » (Stricker).

Il est évident qu'il n'est pas défendu de boire dans un puits, mais seulement de boire en faisant ensuite ce qu'indique le second membre de phrase ; le sens est donc, comme Stricker, ici encore, l'a bien deviné : « Ne bois pas l'eau d'un puits, *pour ensuite* y jeter ton bol » — ou encore : « *Si tu bois . . . . n'y jette pas ensuite* ton bol » ; c'est la dégradation du puits qui est proscrite, et non pas l'usage correct du point d'eau.

*Pap. du Louvre, 2414, 3, 6 (= VOLTEN, Studi Rosellini, II, [1955] p. 273-274) :*

*m-ir tj hb-w.k*  
*mtw-k tj hb-w g? m-s?-k*

Traduction de Volten : « Lasse sie dich nicht ausschicken, so dass du sie einen anderen nach dir ausschicken lassest ». La première proposition n'est négative que sous la réserve



exprimée par la seconde : « *Inutile de te faire envoyer en mission, si l'on doit envoyer quelqu'un d'autre après toi* » (sous entendu : pour faire le travail que tu auras mal fait). Il serait également correct de traduire : « *Si tu te fais envoyer en mission, évite qu'on ait à envoyer quelqu'un d'autre après toi* ».

— Autre exemple peut-être comparable : *Id.*, *ibid.*, 2, 13, mais le sens étant légèrement incertain, il est préférable de ne pas en faire usage ici.

*Pap. Insinger, 4, 12*

*tm dd n<sup>2</sup>-ne p<sup>2</sup> sp*  
*mt-k 3bh r p<sup>2</sup> sj n<sup>2</sup>im-f*

Traduction Lexa : « Ne dis pas : « la vie est belle », et n'oublie pas la destinée qui est en elle ».

Traduction Volten : « Sage nicht : « Es geht mir gut », / indem du dabei das Glück vergisest ».

Or, me semble-t-il, le texte n'interdit à personne de se sentir heureux, ni même de se dire heureux ; mais avec les réserves émises par le second membre de phrase : « Ne proclame pas (bien haut) : « Je suis dans un heureux moment », *au point d'oublier* le destin qui s'y trouve ». En d'autres termes, « pense, dans tout bonheur, que la fortune peut avoir ses revers ».

\* \* \*

Nous avons limité cette enquête aux textes de sagesse, parce qu'ils sont plus accessibles, en règle générale, que d'autres, et que le sens peut être mieux cerné dans ce genre d'ouvrage que dans nombre de documents administratifs ou privés. Mais il est évident que les remarques que nous avons faites doivent trouver leur application d'une façon plus générale. Il y a de toute manière plus à dire, sur l'emploi du conjonctif, que ne le font couramment les grammaires. Nous avons pu constater la très grande souplesse de cette forme, qui tantôt coordonne simplement deux propositions sur le même plan, tantôt introduit entre elles un lien de subordination qui peut être inversé, la seconde proposition décidant de la nature négative ou affirmative de la première. Ce sont là des structures qui n'existent pas, sous une forme exactement comparable, dans nos langues européennes, et ce n'est que par des artifices de traduction, variant selon le cas, que nous pouvons exprimer toutes les nuances qu'implique l'emploi du conjonctif égyptien. Au moins est-il utile, pour les

traductions ultérieures, d'avoir constaté que jusqu'à une époque très tardive de son emploi, cette forme grammaticale a conservé toute sa valeur spécifique ; il sera nécessaire, avant de traduire simplement le conjonctif par l'une des formes coordinatives auxquelles on recourt habituellement, de chercher si quelque nuance plus intéressante d'interdépendance des propositions ne doit pas être préférée à une traduction trop banale.